

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **jeudi 29 novembre 2018 à 9h.30**

Au palais de justice de CRETEIL (94), rue Pasteur Vallery Radot Salle A  
– Rez-de-Chaussée – Bâtiment Nord - **EN UN SEUL LOT**

Dans une ensemble immobilier

sis à **SAINT MAUR DES FOSSES (94)**

**125 boulevard de Champigny et**

**17 rue de la Maison Brûlée**

*Cadastré section AO n° 51 lieudit « 17 rue de la Maison Brûlée » pour une contenance de 3 a 84 ca,  
le lot de copropriété suivant :*

LOT NUMERO DOUZE (12): **UNE RESERVE COMMERCIALE**,  
au sous-sol du bâtiment A, escalier A. Suivant procès-verbal de description dressé le 7 novembre 2016 par la SCP  
DEVAUD TRUTTMANN NICOLAS, huissiers de justice associés au KREMLIN-BICETRE (94), il s'agit d'**UNE**  
**CAVE** au sous-sol de l'immeuble, portant le n°12. Les lieux se composent d'une pièce unique. Superficie :  
**34,10 M<sup>2</sup>** avec hauteur sous plafond de 2,50 M. Suivant certificat de surface privative de la société CDTEC, la  
superficie est de **33,71 M<sup>2</sup>**. *Suivant même PV, les lieux sont loués.*

**MISE A PRIX : 20.000 €**

(VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de CRETEIL.

**CONSIGNATION: 3.000 €** à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Florence CHOPIN**, avocat associé au barreau du Val de Marne, membre de la SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 1-5  
avenue Pierre Brossolette (94000) CRETEIL, **TEL. 01.42.07.29.56**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de CRETEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé,  
les lundi et mardi.

► Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée